Tuto BOUTURAGE

Définition :

À partir d'une plante, on peut en refaire une autre, identique.

Il suffit de prendre un rameau de cette plante appelé « bouture »et de le mettre en pot ou en terre.

Après plusieurs saisons, cette bouture pourra donner la nouvelle plante si elle a été convenablement protégée du soleil et de la sécheresse. Le taux de réussite du bouturage est variable selon l'espèce concernée.

Cette démarche de multiplication des plantes s'appelle le BOUTURAGE.

Procédé :

- Collecte du rameau (la « bouture ») : il doit être plutôt fin mais avoir un peu de bois de l'année (rameau dit « aoûté ») d'une longueur d'environ 30 cm.
- Préparation du rameau : on enlève les feuilles en bas du rameau et des feuilles du haut du rameau si elles sont trop nombreuses. On enlève les fleurs ou les fruits s'il y en a. Outil pour ces deux premières étapes : le sécateur.
- Substrat de plantation (en pot ou en pleine terre) : mélange terre, terreau, compost et éventuellement sable.
- On peut faire un pré trou avec un bâton ou un fer à béton pour y glisser le rameau préparé, on peut mettre plusieurs rameaux par pot. Il faut tasser à la base du rameau.
- Il faut arroser et maintenir frais en mettant à l'ombre et sous paillage humide.
- Il faudra ré humidifier périodiquement, même en hiver.
- Au bout d'environ un mois on pourra rempoter la nouvelle plante issue de la bouture.

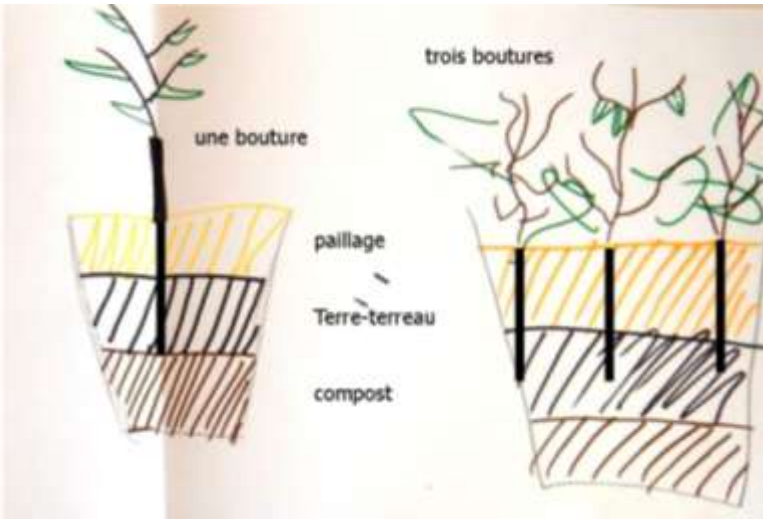

Images ci-dessus : - à *gauche* schéma de boutures en pot
– à *droite* photo de la bouturière avec des boutures en pot et d'autres en pleine terre